

C'EST ARRIVÉ CETTE SEMAINE

Journées noires sur les routes de Moselle-Est



Les auteurs du car-jacking de Sarreguemines ont parcouru 500 m avant d'avoir un accident. Interpellés, ils seront jugés demain. Photo RL

Les derniers jours ont été marqués par de nombreux accidents, drames et délits sur les routes de Moselle-Est. Une série noire débutée mardi au Pays de Bitche. En fin d'après-midi, un touriste belge de 60 ans a perdu la vie au volant de sa voiture, entre Egulshardt et Philippsbourg, après avoir percuté un camion. Un second accident mortel s'est produit jeudi matin sur l'axe reliant Saint-Avold à Folschviller. Là aussi, un automobiliste de 70 ans a péri après un choc avec un poids lourd.

Car-jacking rocambolesque

Trois autres accidents, spectaculaires mais aux conséquences bien moins dramatiques, ont aussi eu lieu. Mercredi, à Ottonville, près de Boulay, un camion-toupe, qui s'appêtait à déverser du béton sur un chantier, a terminé sur le flanc, dans un ruisseau, après que le sol s'est affaissé sur son passage. Le chauffeur est indemne, mais il a fallu attendre 24 heures pour que le camion soit redressé, à l'aide de

trois grues. Ce n'est pas dans un ruisseau, mais dans une rivière, la Sarre en l'occurrence, que trois jeunes gens ont terminé leur course mercredi soir. Une perte de contrôle qui s'est produite entre Kalhausen et Witting, près de Sarreguemines. Les trois occupants de la Renault Clio sont, là aussi, sortis indemnes de l'accident. Deux automobilistes ont eu un peu moins de chance après une collision sur la zone commerciale de Grosbiederstroff. Blessés, ils ont été conduits à l'hôpital.

Enfin, la semaine en Moselle-Est a été marquée par deux car-jackings. Le premier a eu lieu à Sarreguemines mercredi après-midi, mais ses auteurs ont à peine parcouru 500 m dans la voiture volée avant de finir leur course sur le toit. Ils ont réussi à prendre la fuite, avant d'être interpellés dans la soirée par la police. Ils seront jugés lundi. Par contre, les auteurs d'un second car-jacking, qui s'est déroulé jeudi soir sur la route qui contourne la cité de Behren-lès-Forbach, courent toujours.

PORTRAIT

Éblange : la preuve par neuf d'Alphonse Bastian

Un demi-siècle comme maire d'Éblange. C'est la longévité exceptionnelle d'Alphonse Bastian, 83 ans. Le jubilé a été célébré hier samedi.

Au premier mandat, je me suis dit une fois, mais pas deux. C'était en 1965. Alphonse Bastian venait d'être élu maire d'Éblange. Mais il y eut une deuxième fois, puis une troisième, puis une quatrième, puis une... jusqu'à neuf ! Cinquante ans à la tête de sa commune, située entre Boulay et Bouzonville, avec, déjà, un précédent mandat de conseiller municipal en poche. Une longévité exceptionnelle au service de la collectivité qui a été saluée, hier matin, à la Maison pour tous.

Premier maire ouvrier

À 83 ans, Alphonse Bastian porte beau, manie la formule avec humour et reste à l'écoute de ses administrés. « Il connaît tout le monde et dit toujours "bonjour" aux uns et aux autres », confie cet habitant. Un hommage qui suscite l'unanimité. La preuve, lors de ces neuf campagnes électorales, Alphonse Bastian, premier maire "ouvrier", aura connu peu de listes concurrentes. D'ailleurs, réélu en 2014, l'ancien con-

seiller prud'homal assure ne pas enregistrer actuellement de réclamations. « C'est une personne qui a un sens aigu du dialogue, qui sait aussi partager les responsabilités », souligne un proche.

Marié à Clémence depuis 1956, ce père, grand-père et arrière-grand-père, a vu le nombre de ses administrés doubler, durant son demi-siècle d'édile, pour atteindre les 382 âmes. Si la population a augmenté, ce village rural s'est aussi radicalement transformé. Alphonse Bastian en est le premier témoin.

Né le 1^{er} juillet 1932, au 7, rue de la Nied, il se souvient des effluves de purin qui traversait les rues. « Il n'y avait ni assainissement, ni collecte, ni traitement. » L'école était un « taudis », l'église connaissait des faiblesses, il n'y avait pas d'adduction d'eau, bref, « on avait très mauvaise réputation ». Sous ses mandats, Éblange a redoré son blason. L'église et l'école ont été rénovées, le foyer a été construit, les réseaux enfouis, le remembrement avalisé, et la commune est animée par des associations dynamiques

dont la MJC ou le club de football.

« Seul, on ne fait rien »

À travers toutes ces réalisations, l'envie d'Alphonse Bastian ne s'est pas essouffée. « Mais tout seul on ne fait rien », assure l'ancien chef de fabrication à CDF chimie, évoquant ses copains de régiment en Algérie, ses camarades de la CFTC, ses collègues élus, etc. Surtout que la fonction de maire a « considérablement évolué. Aujourd'hui, les dossiers sont devenus complexes et un maire doit s'intéresser à tout : les syndicats, la communauté de communes, les demandes de subventions... C'est beaucoup plus prenant. »

Alphonse Bastian s'est aussi investi hors de sa commune pour siéger en tant que président au syndicat intercommunal des eaux de Boulay et au syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Nied. Alphonse Bastian s'est vu décerner la médaille communale en argent en 1984, celle de vermeil en 1992



La vie d'élu d'Alphonse Bastian a débuté le 8 mars 1959, lorsqu'il a été élu au conseil municipal. Il a pris la tête de la commune le 21 mars 1965, pour ne plus la quitter. Photo RL

et la médaille or en 2002. Il est également chevalier des Palmes académiques en 1985 et officier en 1996.

Bertrand BAUD.

FAITS DIVERS

Diebling : en fâcheuse posture

Une voiture de marque Audi, en s'engageant dans la descente de la rue de la Paix à Diebling, a quitté la chaussée. Elle est allée s'emparer sur un muret. Sans blessés, seuls des dégâts matériels sont à déplorer. S'il a été facile de monter et de s'arrêter sur le muret, en descendant à été bien plus délicat.



Voiture en feu au Wiesberg

Les pompiers de Forbach sont intervenus dans la nuit de vendredi à samedi, à 3 h 30, rue du Wiesberg, dans le quartier du même nom, à Forbach. Ils se sont employés pour maîtriser l'incendie d'un véhicule. L'origine du sinistre est pour l'heure inconnue.

SOCIAL

Toujours plus de combat contre l'injustice sociale

Le comité de défense des travailleurs frontaliers de Moselle a organisé hier, à Forbach, une réunion d'information pour évoquer ses victoires mais surtout les nombreux combats qu'il reste à mener.

Le comité de défense des travailleurs frontaliers de Moselle (CDTFM), présidé par Arsène Schmitt, est particulièrement actif et surtout tenace dans les combats qu'il mène. Certains ont abouti après plus de dix années d'après discussions, de part et d'autre de la frontière. Régulièrement, le CDTFM organise des réunions pour informer ses adhérents (et même des non-adhérents) et répondre à leurs questions. Hier, plus d'une centaine de personnes, actifs ou retraités, étaient présentes à la salle des congrès de l'hôtel de ville de Forbach.

Arsène Schmitt a d'abord présenté l'association, « l'une des plus fortes de Moselle, et même de Lorraine », avec plus de 11 000 adhérents. Créée en 1977, elle peut se targuer d'avoir obtenu « de grandes avancées sociales », que le président a évoqué de façon non-exhaustive. Surtout la dernière en date, la fin de l'imposition des retraités en Allemagne. La "double peine". L'accord conclu fin 2013 a été signé le 31 mars dernier, via une convention fiscale franco-allemande prévoyant l'imposition exclusive des pensions de source allemande à la France, qui, en con-

trepartie, versera une compensation à l'Allemagne. Un combat lancé en 2009, entre informations, réunions et quatre grandes manifestations, à Sarreguemines, Völklingen, Strasbourg et Haguenau, « qui ont réuni des milliers de travailleurs ». Le CDTFM a travaillé avec les parlementaires et ministres des finances des deux pays, avec la DGB Sarre et IG Metall pour obtenir, enfin, un accord qui doit toutefois être désormais ratifié par les parlements nationaux. « Ce qui n'est plus qu'une simple formalité, pour qu'il soit effectif au 1^{er} janvier 2016. » Pour les déclarations de 2014 et 2015, le comité a invité ceux qui reçoivent pour la première fois des documents du Finanzamt de Neubrandenburg à « consulter immédiatement le comité afin de ne pas laisser expirer les préavis de contestation ».

Pensions d'invalidité : « Une honte ! »

Malgré les victoires, il reste de nombreux combats à mener. Arsène Schmitt a évoqué « les lacunes et vides juridiques existant encore, qui jettent les frontaliers dans la pauvreté ». La cause ? La non-reconnaissance



Les Frontaliers se sont réunis à Forbach pour dresser le bilan des combats remportés et de ceux qu'il reste à mener. Photo RL

des taux d'invalidité entre la France et l'Allemagne. Un médecin-conseil français prononce une invalidité ; son homologue allemand considère que la personne, si elle ne peut "quasiment" plus travailler, peut trouver « un poste de port-

tier ou de caissier ». Donc pas de pension côté allemand. Si la période d'activité en France est courte, les travailleurs se retrouvent avec une indemnité de misère, « allant parfois de 50 à 200 € ». Pour Arsène Schmitt, « c'est une honte et il n'y a

aucune volonté politique de régler ce dossier ! » D'autres revendications restent en suspens et quelques actions en justice sont toujours en cours. Mais le comité veille.

M. L.

comité de défense des travailleurs frontaliers

L'Europe, cheval de batailles

Comme à son habitude, Arsène Schmitt, président du comité de défense des travailleurs frontaliers de Moselle, a dit dans son discours tout le "bien" qu'il pense de l'Europe... Avec ses propos "guerriers" et le verbe toujours fleuri, il a épinglé « les Eurocrates », ces politiques « larbins des marchés financiers ». Et il évoque les promesses faites lors du Traité de Maastricht. « Un tissu de mensonges ! » Il cite plusieurs déclarations de responsables politiques qui veulent rogner les acquis sociaux. Sous couvert d'une disparité sociale entre les pays, mais surtout pour « faire des économies sur le dos des travailleurs ».

Et l'on passe « des traités dictatoriaux de l'UE » aux « scandaleuses délocalisations, jetant des milliers de travailleurs dans la misère ». Selon lui, « un crime social ». Qui impose de « rompre avec cette UE de malheur, championne de la fraude fiscale ».

Arsène Schmitt, antieuropéen ? Non. « Je dis oui aux États-Unis Ouvriers d'Europe débarrassés de l'exploitation capitaliste ! » Saine colère...

La Route du feu en dix sites industriels



La Route du feu a été lancée hier depuis le Musée de la Mine de Wendel à Petite-Rosselle. Photo RL

« Chacun des sites doit profiter des autres. Nous avons tissé le lien entre ces lieux privilégiés du patrimoine industriel de Moselle-Est et de Sarre pour dynamiser le tourisme. » Peter Gillo président de l'Eurodistrict SaarMoselle et élu de Sarrebruck résume l'esprit de cette initiative très attendue depuis de nombreuses années. Il s'agit du lancement de la Route du feu qui réunit dix sites du patrimoine industriel de Sarre et de Moselle-Est. Outre les industries du verre et de la céramique, les promoteurs du projet ont ajouté le monde de l'énergie, du charbon et de l'acier à ce parcours du tourisme industriel. Le visiteur pourra ainsi passer des céramiques de Villeroy et Boch à Mettlach jusqu'au Musée de la Mine à Wendel via l'imposante VolklingerHütte, avant de faire un crochet vers le Musée de la Faïence de Sarreguemines. Il achèvera son parcours par le Centre international d'art verrier de Meisensthal, poussera jusqu'à celui du Cristal à Saint-Louis-lès-Bitche avant finir au Musée Laliq de Wingen-sur-Moder dans le Bas-Rhin. Carte, brochure et un site internet proposent une première offre touristique. Elle devrait s'enrichir dans le futur. « L'objectif est d'attirer plus de monde sur chacun de nos sites », assure Gerard Bruck directeur du Musée de la Mine. Informations sur www.route-du-feu.eu

Les 10 jours LB !

Du 28 avril au 13 mai 2015

-30% de remise

sur des milliers d'articles sélectionnés dans tous nos espaces*

LB

www.levyblum.fr

Centre-ville - Saint Avold
1000 m² de mode / 100% plaisir

*selon étiquetage en magasin